

ASSO. JESSICA FRANCE

**17 avenue des Martyrs
CEA de Grenoble
38054 GRENOBLE**

COMPTES ANNUELS
Exercice du : 01/01/2023 au 31/12/2023

SIRET : 38276541000016



M.D.S.

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région de Lyon
SARL au capital de 55 760 Euros - RCS Grenoble B 392 839 353
11, rue de La Poste - 38170 SEYSSINET PARISSET
Tél : 04 76 51 20 40 - Fax : 04 76 51 25 68 - Mél : mds@agori.fr



M.D.S.

ASSO. JESSICA FRANCE
17 avenue des Martyrs
CEA de Grenoble
38054 GRENOBLE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

<i>Rapport de présentation</i>	<i>1</i>
<i>----- COMPTES ANNUELS -----</i>	<i>2</i>
<i>Bilan Actif</i>	<i>3</i>
<i>Bilan Passif</i>	<i>4</i>
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	<i>5</i>
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	<i>6</i>
<i>----- A N N E X E -----</i>	<i>7</i>
<i>Généralités</i>	<i>8</i>
<i>Règles et méthodes comptables</i>	<i>10</i>
<i>Variation des fonds propres</i>	<i>13</i>
<i>Immobilisations</i>	<i>14</i>
<i>Amortissements</i>	<i>15</i>
<i>Provisions</i>	<i>16</i>
<i>Créances et dettes</i>	<i>17</i>
<i>Produits à recevoir</i>	<i>18</i>
<i>Charges à payer</i>	<i>19</i>
<i>Produits constatés d'avance</i>	<i>20</i>
<i>Charges constatées d'avance</i>	<i>21</i>
<i>Stocks et en-cours</i>	<i>22</i>
<i>Effectif moyen</i>	<i>23</i>
<i>Honoraires des commissaires aux comptes</i>	<i>24</i>
<i>Engagements financiers donnés et reçus</i>	<i>25</i>
<i>Détail - Engagements en pensions, retraite et assimilés</i>	<i>26</i>
<i>Détail - Autres engagements</i>	<i>27</i>
<i>--- RAPPORT COMMISSAIRE AUX COMPTES -----</i>	<i>28</i>
<i>Rapport général KPMG</i>	<i>29</i>

RAPPORT DE PRESENTATION

Etat exprimé en euros

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'association

ASSO. JESSICA FRANCE

relatifs à l'exercice du **01/01/2023** au **31/12/2023**,

et conformément à notre Lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit, ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	2 375 311 euros
Chiffre d'affaires :	1 697 641 euros
Résultat net comptable :	112 713 euros

Fait à SEYSSINET PARISET

Le 10/06/2024

Signature

Dominique SEON

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	51 462	51 462		
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
Constructions					
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	40 840	39 366	1 474	3 749	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	3 461		3 461	581	
TOTAL (I)	95 763	90 828	4 934	4 329	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services	66 580		66 580	96 714
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)					
Créances clients, usagers et comptes rattachés	598 093	30 538	567 556	637 175	
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	448 143		448 143	550 705	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 000 000		1 000 000		
DISPONIBILITES	267 496		267 496	832 881	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	20 602		20 602	19 579
	TOTAL (II)	2 400 914	30 538	2 370 376	2 137 053
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à V)	2 496 677	121 366	2 375 311	2 141 382	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an			36 645		

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	346 910	485 126	
Excédent ou déficit de l'exercice	112 713	(138 217)	
	Total des fonds propres (situation nette)	459 623	346 910
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des fonds propres	459 623	346 910
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées	338 723	333 406
	Total des autres fonds propres	338 723	333 406
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	134 773	219 126
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	174 113	163 469
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	405 262	423 071
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	38 592	44 034	
Produits constatés d'avance	824 225	611 367	
	Total des dettes	1 576 965	1 461 066
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	2 375 311	2 141 382
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	112 712,98	(138 216,85)
	(1) Dont à moins d'un an	1 527 147	1 326 316
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	178 966	176 634
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	1 667 507	1 735 346
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	580 778	482 841
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	11 531	6 691	
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	37	26	
	Total des produits d'exploitation	2 438 820	2 401 538
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements	7 004	727
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	853 140	828 068
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	19 153	24 251
	Salaires et traitements	994 436	1 198 209
	Charges sociales	431 128	585 498
	Dotation aux amortissements et dépréciations	32 813	4 021
	Dotation aux provisions		
Reports en fonds dédiés			
Autres charges	43	364	
	Total des charges d'exploitation	2 337 718	2 641 137
	RESULTAT D'EXPLOITATION	101 102	(239 599)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		101 102	(239 599)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	61	
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	12 799	
Total des produits financiers		12 860	
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	1 249	1 732
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		1 249	1 732
RESULTAT FINANCIER		11 611	(1 732)
RESULTAT COURANT avant impôts		112 713	(241 330)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		224
	Sur opérations en capital		2 272
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels			2 496
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		205
	Sur opérations en capital		1 117
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles			1 322
RESULTAT EXCEPTIONNEL			1 174
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			(101 940)
TOTAL DES PRODUITS		2 451 680	2 404 034
TOTAL DES CHARGES		2 338 967	2 542 251
EXCEDENT ou DEFICIT		112 713	(138 217)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

Etats financiers au 31/12/2023

ANNEXE

Généralités

Etat exprimé en euros

Depuis sa constitution, l'association JESSICA FRANCE a été chargée, par le Ministère de l'Economie et des Finances de mettre en œuvre le programme CAP'TRONIC d'aide aux PME afin de favoriser l'intégration d'électronique et de logiciels embarqués dans leurs produits.

L'association, qui emploie 16 salariés au 31 décembre 2023, dispose de six établissements afin de couvrir l'ensemble du territoire français. Le siège grenoblois héberge la Direction Nationale. Les établissements de Caen, Nantes, Saclay, Pessac et Labège hébergent les équipes de JESSICA France.

L'association est assujettie aux impôts dont sont passibles les entités du secteur concurrentiel : Impôt sur les sociétés, Taxe sur la valeur ajoutée et Contribution Economique Territoriale.

L'exercice a une durée de **12** mois, couvrant la période du **01/01/2023** au **31/12/2023** .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 375 311** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 451 680** euros et un total **charges** de **2 338 967** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **112 713** euros.

INFORMATIONS GENERALES RELATIVES AU FINANCEMENT DE L'ASSOCIATION

Comme il l'avait annoncé le Ministère chargé de l'Industrie a cessé son soutien financier régulier à compter de 2021 au titre du programme CAP'TRONIC.

Face à cette forte diminution des ressources de l'association, le Conseil d'administration et l'équipe de direction ont cherché de nouvelles sources de financement. On peut citer : mobilisation de financements régionaux ou métropolitains suite au transfert de compétences par l'Etat aux régions qui fait suite à la loi NOTRe, intégration des programmes d'accompagnement au passage vers l'industrie du futur cofinancés par les Régions et l'Etat, développement des activités de formation professionnelle, et surtout mise en place de nouvelles prestations payantes au bénéfice des entreprises (AMO).

Au cours de l'exercice, l'association a ainsi perçu des subventions dans le cadre de financement régionaux et métropolitains pour un montant total de 412 363 € : financement Normandie (39 178), Nouvelle Aquitaine (241 237 €), Occitanie (94 848 €), Montpellier (15 000 €), Béziers (3 000 €), Nîmes (5 000 €), Narbonne (3 000 €), Perpignan (3 000 €) et Aix-Marseille Provence (8 100 €).

Par ailleurs, l'Association participe depuis 2013 aux programmes de diffusion technologique EasyTech et System Lab développés dans le cadre de l'IRT grenoblois NANOIELEC. Au cours de l'exercice le montant total des dépenses réalisées au titre de ces programmes s'est élevé à 203 668 € H.T. Le financement de ces dépenses a été assuré par des règlements de PME hors comptabilité de JESSICA FRANCE pour un montant de 43 700 € HT, le reversement de licences par ST

Généralités

Etat exprimé en euros

MICROELECTRONICS à JESSICA FRANCE à hauteur de 75 000 €H.T. et enfin une subvention de fonctionnement de l'IRT NANOIEC issue du PIA d'un montant de 84 968 €

De plus l'association est financée pour la conduite du projet SMART PME Tools en réponse à un appel à projets portant sur la Mutualisation des moyens au service des filières et plateformes numériques de filières (ATF) depuis le 20/01/2020 jusqu'au 20/07/2023 sous forme de subventions et d'avances remboursables. Au titre de 2023, l'association a bénéficié, au titre de ce projet et du fait des travaux réalisés, d'une subvention de 12 514 € et d'une avance remboursable du même montant.

L'association participe également au consortium OTPaaS qui a démarré en 2021 pour une durée de 3 ans prolongée de 6 mois jusqu'au 31/03/2025, et a bénéficié au titre de ce projet d'une subvention de 39 961 € et d'une avance remboursable de 13 320 €

Enfin, l'association participe désormais à 4 programmes E-DIH (European Digital Innovation Hub) : DEDIHCATED en région Bourgogne Franche-Comté, DIHNAMO en région Normandie, DIHNAMIC en région Nouvelle Aquitaine et OCCITANIA en région Occitanie. Au cours de l'exercice, les subventions comptabilisées à ce titre se sont élevées à 30 973 €

FAITS CARACTERISTIQUES CONCERNANT L'EXERCICE 2023

Depuis la crise sanitaire liée au COVID-19, une part significative de télétravail a été conservée pour le personnel et une grande partie des formations est dispensée en distanciel. En effet, les entreprises continuent à privilégier des sessions de formation en distanciel, malgré l'organisation de sessions de formation en présentiel.

L'association a connu deux mouvements de personnel au cours de l'exercice.

Tout d'abord, l'association a conclu une convention de rupture conventionnelle avec un ingénieur de la région Provence Alpes Côte d'Azur recruté début 2021. Cette rupture conventionnelle a induit un coût exceptionnel de 3 425 €

Par ailleurs, le directeur technique a fait valoir ses droits à la retraite en milieu d'année. L'ensemble des coûts chargés liés à son indemnité de fin de carrière (11 311 €) a été pris en charge par le contrat IFC souscrit auprès du groupe Médéric Humanis. Son remplacement a été réalisé en interne.

Enfin, l'association n'a pas demandé à bénéficier du Crédit Impôt Recherche pour les travaux effectués en 2023.

Aucun autre fait significatif ne nécessite de mention particulière.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun fait significatif intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice ne nécessite de mention particulière.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Mise en place du Règlement ANC N°2018-06 à compter du 1er janvier 2020

Les conventions comptables sont appliquées conformément aux dispositions du Code de commerce et du règlement ANC 2018-06 applicable aux associations, fondations et fonds de dotation depuis le 1er janvier 2020.

Les méthodes d'évaluation et de comptabilisation n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation du bien indiquée dans le tableau ci-dessous :

Catégorie	Mode	Durée d'amortissement
Logiciels	Linéaire	3 à 5 ans
Agencements des locaux	Linéaire	5 à 10 ans
Installations techniques		
Matériels et outillages		
Matériel de transport		
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en-cours

Compte tenu de son activité de prestataires de services, l'association n'a pas de stock de matières premières.

Les travaux en cours au 31 décembre ont été évalués à leur coût de production calculé sur la base des heures passées par les ingénieurs sur les dossiers concernés. Le taux horaire de chaque ingénieur étant calculé sur la base de son salaire chargé et environné. Ces coûts sont calculés sur la base des capacités normales de production de l'association.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu (*36 645 € de nouvelles créances douteuses ont été provisionnées à 100% au cours de l'exercice 2023*).

Ces provisions ont été reprises lorsque les créances préalablement provisionnées sont soit devenues irrécouvrables (*0 € au cours de l'exercice*), soit ont finalement fait l'objet d'un encaissement (*0 € au cours de l'exercice*). Au cours de l'exercice l'association n'a perçu aucune rentrée sur créances amorties.

Dans le tableau des créances et dettes présenté ci-après, le montant des débiteurs divers à l'actif correspond principalement aux subventions restant à percevoir des différents financeurs régionaux ou nationaux.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Rémunération des organes de direction

La gestion de l'association est désintéressée, les organes de direction ne sont pas rémunérés.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Adhésions à l'association

Les adhésions à l'association sont des cotisations avec contrepartie. Outre la participation à l'assemblée générale annuelle, elles donnent droit à un certain nombre d'avantages : la possibilité d'avoir accès à des services gratuits (pré-analyse de dossier, pré-diagnostic cybersécurité, relai de l'activité des entreprises à travers les supports de communication digitale CAP'TRONIC), à des tarifs préférentiels sur les formations, les expositions dans les salons professionnels et l'abonnement au magazine ElectroniqueS et l'accès au réseau CAP'TRONIC.

Les adhésions sont annuelles, de date à date par rapport à la demande d'adhésion formulée par l'entreprise via un bulletin d'adhésion signé. Elles sont réglées sur la base d'une facture émise par l'association à réception dudit bulletin. Au 31 décembre de chaque année la quote-part des adhésions concernant l'exercice suivant (calculée prorata temporis) est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Détail du chiffre d'affaires de l'association

Comme indiqué dans les généralités, le programme CAP'TRONIC, que porte l'association JESSICA, est destiné à aider les entreprises à intégrer de l'électronique et des systèmes embarqués dans leurs produits et à favoriser ainsi l'innovation tant sur leurs produits que sur leurs process de production. Pour ce faire, l'association propose deux grandes familles de prestations techniques qui constituent son chiffre d'affaires.

L'association est ainsi un organisme de formation certifié Qualiopi qui propose via son catalogue des formations techniques et innovantes. Ces formations peuvent être organisées soit en regroupant des stagiaires de plusieurs entreprises différentes (Formations INTER), soit en proposant une formation sur mesure à une entreprise donnée (Formations INTRA). Ces formations sont organisées tant en présentiel qu'en formation à distance. Elles ont représenté 63% du chiffre d'affaires 2023 de l'association.

Par ailleurs, l'association accompagne les entreprises dans le développement de leurs projets en mettant à leur service toute une gamme d'expertises en électronique et logiciels embarqués dénommées AMO - assistance à maîtrise d'ouvrage. Selon les besoins de l'entreprise, ces prestations peuvent aller de l'assistance à la définition de projet (définition des besoins, analyse de la faisabilité technico-économique...) à l'assistance à la réalisation (conception, tests et diagnostics, recherche de partenaires, certification, essais pilotes...) voire à un suivi de la production en vue du lancement commercial du produit. L'association intervient également sur l'évolution des process de fabrication pour amener ses entreprises clientes vers l'Industrie du Futur. L'activité AMO représente 32% du chiffre d'affaires de l'association.

Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fonds propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	485 126	(138 217)			346 910
Excédent ou déficit de l'exercice	(138 217)	138 217	112 713		112 713
Situation nette	346 910		112 713		459 623
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	346 910		112 713		459 623

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	51 462					51 462
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	51 462					51 462
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	48 438				7 598	40 840
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	48 438				7 598	40 840
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DES TINES A EIRE CEDES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	581		2 880			3 461
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	581		2 880			3 461
TOTAL	100 481		2 880		7 598	95 763

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres	51 462			51 462
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	51 462			51 462
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres instal., agencement, aménagement divers				
M matériel de transport				
M matériel de bureau, mobilier	44 689	2 275	7 598	39 366
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	44 689	2 275	7 598	39 366
TOTAL	96 151	2 275	7 598	90 828

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers		30 538		30 538
	Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres					
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		30 538		30 538
TOTAL GENERAL			30 538		30 538
Dont dotations et reprises			30 538		
<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	3 461		3 461
	Clients, usagers douteux ou litigieux	36 645		36 645
	Autres créances clients, usagers	561 448	561 448	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	82 426	82 426	
	Taxes sur la valeur ajoutée	34 611	34 611	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	331 106	331 106	
Charges constatées d'avance	20 602	20 602		
	TOTAL DES CREANCES	1 070 299	1 030 193	40 106
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	134 773	84 954	49 818	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	174 113	174 113		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	145 985	145 985		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	123 339	123 339		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	128 533	128 533		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	7 406	7 406		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	38 592	38 592		
	Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	824 225	824 225			
	TOTAL DES DETTES	1 576 965	1 527 147	49 818	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	84 339			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Produits à recevoir		555 950
Autres créances clients		217 379
<i>FACTURES A ETABLIR</i>	138 713	
<i>FACTURES AMO A ETABLIR</i>	78 666	
Autres créances		338 571
<i>FOURNISSEURS AVOIRS A RECEVOIR</i>	337	
<i>SUBVENTION NAQ A RECEVOIR</i>	125 267	
<i>SUBVENTION MARSEILLE A RECEVOIR</i>	1 620	
<i>SUBVENTION NORMANDIE A RECEVOIR</i>	52 545	
<i>SUBVENTION OCCITANIE A RECEVOIR</i>	100 000	
<i>SUBVENTION NANOIELEC A RECEVOIR</i>	51 081	
<i>INTERETS C. A TERME A RECEVOIR</i>	7 720	

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Charges à payer		303 633
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		23
<i>INTERETS COURUS S/EMPRUNTS</i>	23	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		55 867
<i>FNP COMMISSIONS BANCAIRES</i>	235	
<i>FNP KPMG CAC</i>	22 260	
<i>FNP FRAIS FONCT. DIR GSO</i>	175	
<i>FNP FORMATIONS</i>	13 786	
<i>FNP INTERVENT. I.C. GSO</i>	175	
<i>FNP IRT NANOelec / EASYTECH</i>	9 000	
<i>FNP PRACCIIS</i>	1 503	
<i>FNP AMO</i>	8 733	
Dettes fiscales et sociales		216 303
<i>PERSONNEL CONGES A PAYER</i>	145 985	
<i>CHARGES SUR CONGES A PAYER</i>	68 257	
<i>TAXES S/SALAIRES A PAYER</i>	1 496	
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	565	
Autres dettes		31 440
<i>CLIENTS AVOIRS A ETABLIR</i>	31 440	

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			824 225
- Adhésions constatées d'avance		79 621	
- Subventions constatées d'avance		652 607	
- Facturation AMO d'avance		91 998	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			824 225

--

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			20 602
- Achats et sous-traitance			
- Charges externes		20 602	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			20 602

Stocks et En-cours

Etat exprimé en euros

	31/12/2023	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état				
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
TOTAL I				
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services	66 580	96 714		30 134
Autres				
TOTAL III	66 580	96 714		30 134
Production stockée (Total II + Total III)				30 134

Les prestations de services en cours au 31 décembre 2023 ont été évaluées sur la base de leur coût de production.

Effectif moyen

31/12/2023

Interne

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE		
	Cadres & professions intellectuelles supérieures	11
	Professions intermédiaires	
	Employés	5
	Ouvriers	
	TOTAL	16

Il n'y a plus de personnel mis à disposition de l'association.

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros

	K.P.M.G.							
	31/12/2023	31/12/2022	%	%	31/12/2023	31/12/2022	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	19 214	17 023	95,79	95,51				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur	844	800	4,21	4,49				
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	20 058	17 823	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	20 058	17 823	100,00	100,00				

Engagements financiers

Etat exprimé en euros	31/12/2023	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties - Garantie BPIFrance sur prêt PGE			228 651
			228 651
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés Cf. état Engagements financiers - Engagements en pensions, retraite et assimilés Hypothèse : départ à la retraite à 65 ans - turnover faible - taux d'inflation 1% - taux d'actualisation 3,59%		228 117	
		228 117	
Autres engagements Cf. état Engagements financiers - Autres engagements		55 625	
		55 625	
Total des engagements financiers (1)		283 742	228 651
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

Engagements en matière de pensions et retraites : un contrat est souscrit auprès de MALAKOFF HUMANIS pour couvrir le passif social relatif aux indemnités de fin de carrière. Versements cumulés au 31 décembre 2023 (**312 689 €**).

Autres engagements : compte tenu des règles de financement de l'IRT NANOIEC, seuls les contrats tripartites (PME/JESSICA FRANCE/prestataires) terminés au 31/12/2023 ont été pris en charge par l'association et financés par les subventions 2023. Les contrats listés dans les autres engagements ci-dessus seront terminés en 2024 et financés par les subventions IRT NANOIEC 2024.

Détail - Engagements en pensions, retraite et assimilés

Engagements financiers - Engagements en pensions, retraite et assimilés	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Tranche d'âge des salariés et durée de l'engagement moins de 30 ans ---> plus de 35 ans 30 à 39 ans ---> 26 à 35 ans 40 à 49 ans ---> 16 à 25 ans 50 à 54 ans ---> 11 à 15 ans 55 à 59 ans ---> 6 à 10 ans 60 à 64 ans ---> 1 à 5 ans plus de 64 ans ---> moins d'un an	999 7 382 219 736	
Totalisation	228 117	

Détail - Autres engagements

Engagements financiers - Autres engagements	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
CONTRATS NANOEC NON TERMINEES AU 31/12/2023		
- Quote-part du contrat financée par l'IRT NANOEC	25 413	
- Quote-part du contrat financée par la PME bénéficiaire	30 213	
Totalisation	55 625	

Etats financiers au 31/12/2023

--- RAPPORT COMMISSAIRE AUX COMPTES ---



KPMG SA
51 Chemin de la Taillat
38240 Meylan

JESSICA FRANCE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

JESSICA FRANCE

17 rue des Martyrs - 38054 GRENOBLE CEDEX 9

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre, Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee),

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
51 Chemin de la Taillat
38240 Meylan

JESSICA FRANCE

17 rue des Martyrs - 38054 GRENOBLE CEDEX 9

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'assemblée générale de l'association JESSICA FRANCE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association JESSICA FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne les produits constatés d'avance, les factures à établir et les encours de production des contrats d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO).

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre, Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee),

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative

JESSICA FRANCE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2023



résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Meylan, le 31 mai 2024

KPMG SA

Jean-
Marc
Baumann

Signature
numérique de
Jean-Marc
Baumann
Date : 2024.05.31
09:32:26 +02'00'

Jean-Marc BAUMANN

Associé